

ÉTAPE 2

La phrase syntaxique autonome

PRÉSENTATION DE L'ÉTAPE

(durée de l'étape : une ou deux séances)

.....

Comme nous vous l'avons mentionné à l'étape précédente, ce document vous est exclusivement réservé en tant que tuteurs. Vous n'avez pas à le remettre à l'élève aidé puisqu'il ne s'agit pas de la théorie qui lui est destinée, laquelle se trouve plutôt sous la rubrique « Théorie ». Ici, il s'agit d'un document qui vous aidera à bien comprendre les notions du module AVANT de rencontrer l'élève.

À partir de maintenant, avec la phrase syntaxique autonome, vous commencez véritablement à parler de notions grammaticales. Comme vous le constaterez dans un instant, l'approche que nous vous proposons part de l'étude de la phrase pour, au cours des étapes suivantes, se préciser et en arriver aux plus petites unités que sont les mots. Rien ne sert de fournir à l'élève la théorie liée à la nature et à la fonction des mots s'il ne comprend pas préalablement comment fonctionnent ses propres phrases. Nous vous suggérons une approche LOGIQUE et il sera important, si vous voulez être efficace, de la respecter sans sauter d'étape et sans aller trop vite. Ne passez pas à la troisième étape si les notions de cette deuxième étape ne sont pas comprises. Vous le constaterez rapidement, les notions « s'empilent » les unes sur les autres. Pour chacune des étapes, il faut toujours s'appuyer sur les précédentes. En effet, quand vous serez rendus à la prochaine étape (la troisième) et que vous découperez la phrase en constituants, il faudra encore ET D'ABORD vous appuyer sur les notions vues au cours de l'étape 2, en repérant d'abord le verbe conjugué principal. Si l'élève ne le fait pas, il lui sera en effet impossible de trouver le sujet de la phrase, l'un des constituants obligatoires. Il faut s'assurer que les notions sont bien comprises AVANT de passer à l'étape suivante.

PRENEZ DONC VOTRE TEMPS, N'ALLEZ PAS TROP VITE ! C'est une tentation à laquelle succombent bien des nouveaux tuteurs ; la relation d'aide n'est pas une course dont le but est d'atteindre absolument la dernière étape à la fin de la session. Il faut respecter le rythme de l'élève aidé ! Si, pour cette deuxième étape, l'élève a besoin de trois rencontres plutôt que des deux que nous suggérons, sachez que cela prouve seulement que votre élève a besoin de travailler ces notions, donc que vous êtes à la bonne place au bon moment !

Cette deuxième étape est probablement l'une des plus difficiles pour l'élève aidé, car il sera obligé d'accepter qu'il peut – voire qu'il doit – retravailler son texte. Ici, il va apprendre qu'il a véritablement un contrôle et un pouvoir sur ses productions écrites. Vous verrez que plusieurs élèves, une fois qu'ils ont mis le point final à leur rédaction, croient que tout est terminé, qu'il n'y a plus qu'à corriger quelques fautes d'accord. Ils acceptent souvent très mal le fait de retravailler leurs phrases. Ils vous diront : « *Je ne peux rien changer, c'est vraiment ça que je voulais dire !* ». Les obliger à repenser et à recomposer leurs phrases, c'est aussi les obliger à repenser tout leur rapport à l'écriture, les obliger, dans certains cas, à « se repenser » eux-mêmes.

Une fois que cette étape sera franchie, le reste ira presque tout seul, vous verrez ! Le but est d'amener l'élève à prendre conscience qu'il CONTRÔLE son texte et que celui-ci n'est jamais un objet fini et intouchable. À partir du moment où l'élève comprend et surtout accepte cela, vous verrez qu'il ne vous servira plus que « *ce n'est pas de sa faute s'il ne voit pas ses fautes !* ». Il va bien vite constater

qu'au contraire, vous lui proposez justement une démarche pour qu'il puisse les voir en contrôlant ce qu'il écrit.

Bref, vous pouvez très bien lui présenter la relation d'aide que vous entamez avec lui comme une espèce de démarche d'autocorrection plutôt que comme un « cours » traditionnel de grammaire.

En ce sens, gardez à l'esprit que l'élève que vous rencontrez aujourd'hui éprouve toujours des difficultés en français et ce, malgré des années de grammaire. Lui présenter votre démarche comme une répétition de tout ce qu'il a déjà fait risque de le rebuter ; lui proposer votre aide pour qu'il puisse plutôt acquérir un contrôle sur ses textes et ainsi commencer à « voir » ses fautes l'intéressera davantage.

Nous vous offrons, comme pour la première étape, une DÉMARCHE qui traite de la phrase syntaxique autonome. Nous vous suggérons d'imprimer les pages de théorie et de lire ce qui suit en les ayant près de vous pour pouvoir vous y référer plus facilement. Ce sont uniquement ces pages de théorie que vous donnerez à l'élève aidé **et non ce que vous lisez actuellement dans cette section !**

1. UN VERBE CONJUGUÉ = UNE PHRASE SYNTAXIQUE

Pour pouvoir parler de la phrase avec votre élève aidé, il faut D'ABORD vous assurer qu'il comprend bien ce qu'est un VERBE conjugué puisque le verbe conjugué à un mode personnel est le centre d'une phrase syntaxique. En effet, pas de verbe, pas de phrase !

C'est le sujet de la première partie de notre deuxième étape. L'élève aidé pourra reconnaître, à l'aide de deux manipulations, ses verbes conjugués. Vous pouvez travailler à partir d'exercices que nous vous suggérons et qui se trouvent sur le site du CCDMD, mais le plus intéressant est toujours de travailler à partir du texte de l'élève pour l'amener à développer un nouveau regard sur ses productions écrites.

En parlant des verbes conjugués, vous pourrez aisément faire comprendre à votre élève qu'il y a donc des FORMES VERBALES qui se CONJUGUENT, d'autres qui S'ACCORDENT et, finalement, certaines qui sont INVARIABLES.

Vous saurez que vous avez atteint l'objectif de cette partie de la deuxième étape quand l'élève pourra vous expliquer que « *vous manger des bananes* » est impossible puisqu'il s'agit d'un verbe CONJUGUÉ (à l'aide des deux manipulations de la feuille de théorie) et que « *je vous ai aimez* » est également impossible puisque les deux manipulations qui permettraient d'établir que *aimez* est un verbe conjugué ne fonctionnent pas ici.

Allez-y, prenez votre temps. **Pour vous aider, vous trouverez, sous la rubrique « EXERCICES DISPONIBLES SUR LE SITE DU CCDMD » de cette étape, des suggestions d'exercices à faire avec l'élève aidé.** Nous attirons cependant votre attention sur l'un de ces exercices, particulièrement intéressant, à faire directement en ligne ; il s'agit des PARCOURS GUIDÉS, sous la rubrique « matériel interactif ». Vous constaterez que le module 1 (9 exercices) porte justement sur les FORMES VERBALES. Jetez un coup d'œil et demandez à l'élève aidé de le faire. Cela pourrait même faire l'objet d'un DEVOIR pour la maison.

2. LA PHRASE SYNTAXIQUE AUTONOME

Une fois la notion de verbe conjugué comprise, vous pouvez commencer la notion de PHRASE SYNTAXIQUE AUTONOME (2^e partie de cette deuxième étape). Il s'agit de faire comprendre à l'élève que la notion de phrase GRAPHIQUE (majuscule – point) n'est pas très pertinente pour vous étant donné qu'à l'intérieur de cette phrase peuvent exister plusieurs « morceaux » qui « vivent » de façon autonome. Ce sont ces « morceaux » qui vous intéressent, les PHRASES SYNTAXIQUES AUTONOMES (ou P). Chacune de ces P a pour centre **un** verbe conjugué principal (d'où l'importance du repérage du verbe conjugué).

Nous vous suggérons très fortement de demander à l'élève de souligner les verbes conjugués et de mettre entre crochets ses phrases syntaxiques, comme nous le faisons dans nos pages de théorie. Au début, cela peut paraître fastidieux, mais bientôt cette opération deviendra automatique et vous verrez qu'il découpera mentalement ses phrases. C'est du moins le but que vous voulez atteindre.

3. JONCTION DES PHRASES SYNTAXIQUES AUTONOMES (P)

Faites remarquer à l'élève que les COORDONNANTS permettent de relier les phrases syntaxiques. Vous avez d'ailleurs, dans la théorie, un tableau des principaux coordonnants. Rassurez l'élève, il ne doit pas les apprendre par cœur ! Vous verrez qu'intuitivement, il sait assez bien où « couper » ses P... il faut juste l'amener à prendre conscience que son intuition est généralement bonne et qu'il s'agit d'un COORDONNANT. Mais attention en utilisant le tableau : on ne peut pas choisir un coordonnant au hasard ! Il faut le faire, en effet, en fonction de sa *valeur sémantique*, c'est-à-dire en fonction de son *sens*.

4. LES PHRASES SYNTAXIQUES NON AUTONOMES

Assez rapidement, vous verrez que plusieurs P contiennent plus d'un verbe conjugué... C'est à ce moment qu'interviennent les SUBORDONNANTS. Les subordonnants introduisent de petites phrases qui NE peuvent PAS vivre de façon autonome. Si nous reprenons l'exemple que nous vous donnons dans la théorie, vous pouvez aisément constater que « *que la pluie a laissées* », malgré la présence d'un verbe conjugué, ne peut pas être une phrase AUTONOME. On sent (et votre élève le sentira aussi, vous verrez !) qu'elle est incomplète. Cette « phrase » doit faire partie d'une phrase syntaxique autonome pour « exister ». Au besoin, dessinez pour l'élève !

Les enfants sautent dans les flaques **que** la pluie ~~laissées~~.

Le centre de cette phrase syntaxique autonome est bien « sautent » puisque le second verbe, « a », est précédé d'un SUBORDONNANT. Bref, pour savoir combien de phrases syntaxiques autonomes contient une phrase graphique et pour pouvoir les découper, il suffit d'appliquer la FORMULE de l'encadré de la page de théorie :

Nbre de verbes conjugués – nbre de subordonnants = nbre de phrases syntaxiques autonomes.

[Ma mère mange du chocolat] et [mon frère la regarde].

1^{re} phrase syntaxique 2^e phrase syntaxique
2 verbes conjugués – 0 subordonnant = 2 phrases syntaxiques autonomes

[Ma mère mange du chocolat **alors que** mon frère la regarde].

2 verbes conjugués – 1 subordonnant = 1 seule phrase syntaxique autonome

Dans les pages de théorie, le tableau des coordonnants présente également les principaux subordonnants. Encore une fois, rien ne sert de les apprendre par cœur ! La plupart du temps, faites remarquer que, très souvent, on « entend » le « que » du subordonnant : « parce que », « alors que », « que », « malgré que », etc. Il faut seulement être attentif à certains subordonnants relatifs (haut du tableau) ainsi qu'à certains autres subordonnants comme « si », « comme », « où », etc. De toute façon, même si on n'entend pas toujours le « que » du subordonnant, il suffit de procéder LOGIQUEMENT.

[Je fréquente le centre sportif **où** les athlètes de l'équipe canadienne d'athlétisme s'~~entraînent~~ souvent] .

« où les athlètes de l'équipe canadienne d'athlétisme s'entraînent souvent » ne peut pas constituer une phrase AUTONOME, on le sent bien, contrairement à « Je fréquente le centre sportif ». Dans les cas où l'on doute, il faut justement prendre le temps de vérifier s'il n'y aurait pas un subordonnant pour « annuler » le verbe qui suit !

Une fois que l'élève a compris la notion de phrase syntaxique autonome, une fois qu'il est en mesure de bien découper son texte – puisqu'il comprend les notions de COORDONNANTS et de SUBORDONNANTS –, le tour est joué ! Il ne peut plus faire les fautes de syntaxe (code : P-1) qui consistent à écrire des phrases incomplètes telles que :

Alors que ma mère, **qui aimait** beaucoup le chocolat, buvait sa tasse sur le balcon et **que** mon père, **qui l'aimait** tendrement, la regardait.

4 verbes conjugués – 4 subordonnants = 0 phrase

Dès lors, vous pourrez faire passer ces fautes en rouge (encadrées) si l'élève continue à en faire dans ses rédactions. Vous n'aurez qu'à lui demander de découper sa phrase en P pour qu'il se rende compte de son erreur.

5. MATURATION SYNTAXIQUE

En travaillant les notions de cette deuxième étape, en obligeant l'élève aidé à « déconstruire » et à « reconstruire » ses phrases, vous l'amenez graduellement à faire des phrases qui sont plus riches et plus complexes. Un élève qui, dans une petite rédaction d'à peine 100 mots, fait 12 phrases syntaxiques autonomes peut très facilement en réduire le nombre. Nous vous en donnons un exemple :

[J'aime mon chat]. [Il est gentil] et [je l'ai reçu à Noël l'an dernier]. [Je l'ai appelé Noïraud], car [il est tout noir].

Ici, les phrases syntaxiques, très (trop) simples, sont au nombre de cinq. Il est facile de faire comprendre à l'élève qu'il peut « allonger » ses phrases et les rendre plus intéressantes à l'aide des SUBORDONNANTS.

[J'aime le chat que j'ai reçu à Noël l'an dernier parce qu'il est gentil]. [Comme il est tout noir, je l'ai appelé Noiraud].

De cinq phrases syntaxiques autonomes, nous en sommes maintenant à deux, ce qui est plus intéressant. Faites la même chose avec la rédaction de l'élève aidé : comptez les P et demandez-lui d'en réduire le nombre. Ce faisant, en plus d'améliorer la maturité de ses phrases, vous l'obligez à maîtriser toutes les notions de cette deuxième étape.

6. LA PONCTUATION

Dernier point et non le moindre : la ponctuation. En obligeant l'élève à découper son texte en P, vous l'obligez à constater que, ENTRE LES P, il y a nécessairement « quelque chose » : un COORDONNANT ou un signe de PONCTUATION (un point, un point-virgule, etc.). S'il s'agit d'un coordonnant, voyez avec lui la très simple règle de ponctuation que vous trouvez sur les feuilles de théorie (« Ponctuation entre des phrases coordonnées »). Et voilà, vous venez de régler un problème de ponctuation ! Si jamais l'élève, dans ses futures rédactions, fait quand même ce genre de fautes (P-3), vous pourrez désormais les faire passer en ROUGE (les encadrer). Attention ! Toutes les fautes de P-3 ne seront pas en rouge ! Seulement celles qui sont liées à la matière du présent module (utilisation de la ponctuation ENTRE les phrases syntaxiques autonomes – voir le « plan des étapes » du module d'INTRODUCTION).

7. LA RÉDACTION

En une, deux ou trois séances, vous venez de voir la deuxième étape. Nous vous suggérons fortement de la terminer en demandant à l'élève de rédiger. Voyez les idées de rédaction que nous vous suggérons dans la rubrique « Idées de rédaction » de cette étape ; vous trouverez des CONTRAINTES (nombre de P restreint, délimitation des P entre crochets, etc.) qui vous aideront à évaluer la compréhension de l'élève.

N'oubliez pas que vous devrez corriger cette nouvelle rédaction en respectant les codes de correction ainsi que les bonnes couleurs de correction – plusieurs nouvelles fautes peuvent maintenant être en rouge (encadrées). Par la suite, il faudra remplir la **grille d'autoévaluation** pour pouvoir comparer cette deuxième rédaction à la première (diagnostique), puis vous demanderez à l'élève de faire l'**autocorrection** de ses fautes en rouge (encadrées). Tout va bien ? Vous pouvez donc passer à l'étape 3, LES CONSTITUANTS DE LA PHRASE.

L'étape 2 en bref

- 1. Voir d'abord la notion de **VERBE CONJUGUÉ**. En profiter pour parler des différentes **FORMES VERBALES** (celles qui se conjuguent, celles qui s'accordent et celles qui restent invariables), ce qui devrait régler certains problèmes que l'élève aidé peut éprouver (confusion entre « er », « ez », « é », etc.).
- 2. Aborder la notion de **PHRASE SYNTAXIQUE AUTONOME** (à distinguer de la phrase graphique). Faire comprendre à l'élève que le verbe conjugué principal est le centre de la phrase syntaxique autonome et que, de ce fait, il n'y a qu'un seul verbe conjugué principal par phrase syntaxique.
- 3. Parler des **COORDONNANTS**, qui permettent de « couper » le texte en phrases syntaxiques.
- 4. Parler aussi de la notion de **SUBORDONNANTS**, qui permettent d'introduire une « phrase dans la phrase », c'est-à-dire une phrase qui ne peut pas « vivre » de façon autonome.
- 5. Travailler la **MATURATION SYNTAXIQUE** des phrases de l'élève ; l'amener à en construire de plus complexes, de plus riches et de plus intéressantes.
- 6. Vérifier avec lui la **PONCTUATION ENTRE SES P**.
- 7. Enfin, terminer l'étape en demandant à l'élève aidé de **RÉDIGER** (devoir !) tout en respectant certaines **CONTRAINTES** très précises (nombre de P restreint, délimitation des P, etc.). Ne pas oublier de **CORRIGER** cette rédaction en respectant les codes de correction, ce qui vous permettra de remplir la grille d'**AUTOÉVALUATION** pour constater le progrès de l'élève, à qui vous demanderez de faire l'**AUTOCORRECTION** de ses fautes en rouge (encadrées).

Étape 2 – Les fautes qui passent en rouge (encadrées)

En plus des fautes de O-1, de O-2 et des quelques O-3 de l'étape précédente, vous aurez maintenant en ROUGE (encadrées) les fautes suivantes :

- **G-5** (conjugaison ou forme du verbe)
- **P-1** (phrase sans verbe conjugué principal)
- **P-3** (ponctuation ENTRE les P)
- **O-3** (confusion entre un verbe conjugué et un nom ou autre chose – à et *a*, *son* et *sont*, etc.)